

PROCÈS-VERBAL de la séance d'adoption du budget du conseil de la Ville de Plessisville, tenue le lundi 15 décembre 2025, à 20 h, à l'hôtel de ville de Plessisville, au 1700, rue Saint-Calixte, Plessisville.

Sont présents :	Membres du conseil :
	Jonathan Dubois
	Rémi Brassard
	Joanie Bédard
	Valérie Desrochers
	Catherine Côté
	Christine Gingras

Sont également présentes :	Madame Justine Fecteau, directrice générale
	Maître Geneviève Ferland Lamontagne, greffière

Formant quorum avec et sous la présidence du maire, monsieur Marc Morin.

RÉSOLUTION
Nº 374-12-25

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par monsieur Rémi Brassard

Et résolu

D'OUVRIR la séance et d'adopter l'ordre du jour tel que soumis.

Adoptée à l'unanimité

RÉSOLUTION
Nº 375-12-25

ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2026

Proposé par monsieur Jonathan Dubois

Et résolu

D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2026 comme suit :

REVENUS

Taxes	16 611 800 \$
Compensation tenant lieu de taxes	521 900 \$
Transferts	3 090 400 \$
Services rendus	1 606 000 \$
Imposition de droits	386 500 \$

Amendes et pénalités	169 600 \$
Intérêts	227 400 \$
Autres revenus	<u>53 100 \$</u>
TOTAL DES REVENUS	22 666 700 \$

CHARGES

Administration générale	4 123 300 \$
Sécurité publique	2 666 000 \$
Transport	3 360 900 \$
Hygiène du milieu	4 813 800 \$
Santé et bien-être	36 800 \$
Aménagement, urbanisme et développement économique	2 276 100 \$
Loisirs et culture	3 552 600 \$
Frais de financement	1 580 700 \$
Amortissement des immobilisations	<u>4 277 800 \$</u>
TOTAL DES CHARGES	26 688 000 \$

EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE AVANT (4 021 300 \$)

CONCILIATION À DES FINS FISCALES CONCILIATION À DES FINS FISCALES REVENUS (CHARGES)

Amortissement	4 277 800 \$
Remboursement de la dette à long terme	(2 508 800 \$)
Affectation aux activités d'investissement	(22 700 \$)
Remboursement au fonds de roulement	(155 800 \$)
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	(25 000 \$)
Autres activités financières et affectations	<u>2 455 800 \$</u>
TOTAL - CONCILIATION À DES FINS FISCALES	4 021 300 \$
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FIN FISCALES	0 \$

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION
Nº 376-12-25**

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL

Proposé par madame Christine Gingras

Et résolu

D'ADOPTER le programme triennal des dépenses en immobilisation pour les années 2026, 2027 et 2028, se résumant comme suit :

ANNÉE	TOTAL DES PROJETS
2026	12 256 407 \$
2027	39 479 049 \$
2028	<u>29 624 939 \$</u>
TOTAL	81 360 395 \$

Adoptée à l'unanimité

**RÉSOLUTION
Nº 377-12-25**

PUBLICATION DU BUDGET

ATTENDU QUE le conseil doit communiquer les informations montrant les estimations des revenus et des dépenses de la municipalité selon les diverses catégories, pour son exercice financier à venir et l'exercice actuel, et toute autre information jugée utile par la municipalité (L.R.Q., c. F-2.1, art. 263);

ATTENDU QUE le conseil municipal peut décréter que le budget ou le programme triennal, ou le document explicatif de celui-ci, soit publié dans un journal distribué sur le territoire de la municipalité au lieu de sa distribution à chaque adresse civique (L.R.Q., c. C-19, art. 474.3);

Proposé par madame Joanie Bédard

Et résolu

QUE le résumé du budget de l'exercice financier 2026 et du programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2026-2027-2028 soit publié dans le journal « L'Avenir de l'Érable » conformément à la loi, au lieu de sa distribution à chaque adresse civique.

Adoptée à l'unanimité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Conformément à l'article 322 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

Sur proposition du président, la séance est levée à 20 h 46.

GREFFIÈRE

PRÉSIDENT D'ASSEMBLÉE